Le communiqué du Conseil des ministres du 14 juin 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 14 juin 2017, à 11 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat saisit l'occasion de la commémoration du dixième anniversaire de la disparition de Ousmane SEMBENE, pour saluer le patriotisme exemplaire, le talent artistique et l'engagement panafricain de celui qui fût tirailleur, écrivain et un pionnier du cinéma africain. A cet égard, il demande au Gouvernement d'engager toutes les diligences requises, pour assurer une bonne conservation de l'ensemble des œuvres et édifices personnels qu'il a réalisés et qui doivent être répertoriés, classés au patrimoine national et présentés au grand public.

Abordant la célébration de la Journée internationale des Archives, le Président de la République rappelle au Gouvernement l'impératif d'assurer, dans toutes les structures publiques et parapubliques, une bonne conservation des archives, et d'asseoir l'appropriation et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de modernisation de la gestion des archives, à travers l'implication des universitaires et autres professionnels du secteur.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de veiller à l'intensification de la numérisation des archives et documents administratifs, à la réalisation, dans les meilleurs délais, du Centre national des Archives, ainsi qu'au recrutement de professionnels, bibliothécaires et archivistes, pour assister les administrations.

Appréciant l'action des anciens combattants et des victimes de guerre dans le développement national, le Président de la République demande au Gouvernement d'accorder une attention particulière à l'amélioration soutenue de leur situation, et à l'actualisation du cadre législatif et règlementaire y afférent, notamment la loi n° 61-39 du 15 juin 1961.

Dans ce cadre, il importe d'engager un programme spécial de réhabilitation du siège de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre (ONAC) et des maisons des anciens combattants installées dans les régions, de renforcer les ressources financières allouées à l'Office, et de le doter de moyens logistiques appropriés.

Ainsi, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à préparer la tenue, dans les meilleurs délais, de la rencontre annuelle avec une délégation des anciens combattants.

Par ailleurs, magnifiant le travail remarquable déjà accompli par le Professeur Iba Der Thiam et ses équipes, dans le cadre du projet de réécriture de l'Histoire générale du Sénégal, le Président de la République demande au Premier Ministre d'engager la restructuration, la modernisation et le renforcement des moyens de l'Imprimerie nationale, afin de consolider sa contribution dans l'impression, la publication et la diffusion des documents publics.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, le suivi de la coopération et des partenariats, en informant le Conseil de sa participation, à la 11^e édition des Journées européennes du développement, les 7 et 8 juin à Bruxelles, à la Conférence G20-Afrique, à Berlin, le 12 juin et de son entretien avec le Président français Emmanuel MACRON, à Paris, le même jour. Il a enfin adressé ses vives félicitations à l'équipe nationale de karaté qui a remporté le championnat d'Afrique qui s'est déroulé au Cameroun.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur l'évaluation des Conseils des Ministres délocalisés, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Education nationale a fait une communication sur la relance du sport scolaire.

Le Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions a rendu compte de la conférence internationale du travail organisée par l'Organisation Internationale du Travail, à Genève.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes. Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

le projet de loi de règlement pour l'année 2015;

• le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle

(DPBEP) 2018-2020.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions

suivantes:

Monsieur Adama DIALLO, Administrateur

civil, précédemment Contrôleur régional des Finances de la Région de Thiès, est

nommé Secrétaire général du ministère de l'Energie et du Développement des

Energies renouvelables, poste vacant;

Madame Maïmouna KANTE, titulaire d'un

diplôme d'études supérieures spécialisées en Ingénierie de la formation, est

nommée Directeur de l'Ecole nationale de Formation en Economie familiale et

sociale, en remplacement de Madame Seynabou DIAGNE, appelée à d'autres

fonctions.

Le Ministre Porte-parole du Gouvernement

2